

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis
Services techniques
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2) Procédure : Appel d'offres ouvert Articles 25 I 1° et 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3) Objet du marché :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un Schéma Directeur Energie en vue d'alimenter le futur agro quartier Montjean, les futures opérations de construction, les grandes résidences ainsi que les équipements publics de la ville de Rungis.

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Structure et nature de la consultation :

La présente consultation fait l'objet d'une décomposition en tranches conformément à l'article 77 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La décomposition du marché est la suivante :

- Tranche ferme :

Elaboration d'un Schéma Directeur Energie.

- Tranche optionnelle n°1 :

Assistance à la mise en œuvre de la passation du contrat, élaboration du DCE, assistance à l'analyse des offres et négociations, assistance à la mise au point du contrat.

- Tranche optionnelle n°2 :

Assistance au contrôle du suivi d'exécution et assistance technique, financière et administrative pendant les phases de mise en œuvre et d'exploitation.

Les variantes ne sont pas autorisées.

6) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

7) Délai d'exécution : Les délais d'exécution figurent dans l'acte d'engagement valant cahier des clauses administratives particulières.

8) Date prévisionnelle de démarrage des prestations : Mai 2017



9) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la Consultation

10) Unité monétaire : l'Euro

11) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

12) Date limite de réception des offres : le 18 avril 2017 à 12 h 00

13) Délai de validité des offres : 120 jours

14) Critères de jugement des offres :

Critère de jugement des offres	Pondération
VALEUR TECHNIQUE : Elle sera jugée en fonction du mémoire technique.	70
- Méthodologie de travail pour chacune des phases et pour chacune des tranches, sur les propositions de suivi, ainsi que sur l'organisation et la répartition des tâches entre les différents membres de l'équipe.	25
- Equipe dédiée au marché : composition et informations relatives à l'équipe intervenante avec l'expérience acquise sur des prestations similaires (qualifications et Cv à transmettre).	20
- Le temps passé sera jugé sur la base de la DPGF tranche ferme et conditionnelles.	25
PRIX : • DPGF	30

15) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Administratifs : Mr Joubert

Techniques : Mr Valverde

Tél. : 01.45.12.80.32

Fax : 01.45.12.80.47

Ou retrait du DCE sur achatpublic.com

16) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr et sur achatpublic.com : le 02 Mars 2017